

#APTIC, LE PROJET DE CHÈQUES CULTURE NUMÉRIQUE POUR TOUS, LAURÉAT DE LA FRANCE S'ENGAGE



Médias-Cité, porteur du projet #APTIC, a été désigné lauréat de la 6ème édition de *La France s'engage* au vu de son utilité sociale. Le projet ambitionne de réduire les inégalités des citoyens face au numérique.

Savoir utiliser les outils numériques, connaître et maîtriser le potentiel qu'ils offrent, ... ces capacités sont très inégalement réparties dans la société française. Cela induit de l'exclusion sociale, un obstacle à la transition numérique des organisations mais aussi une perte d'activité économique et d'emplois.

Pour répondre à ces problèmes, les chèques #APTIC, conçus sur le modèle des titres-restaurant, permettent à la population de payer un service de médiation numérique destiné à l'accompagner dans sa montée en compétences dans les usages numériques.

M. François Hollande, Président de la République, remettra le prix à l'équipe #APTIC dimanche 15 janvier à 15h30.

FAVORISER L'INCLUSION NUMÉRIQUE DE LA POPULATION FRANÇAISE

Parmi les Français, 40% sont inquiets à l'idée d'accomplir des démarches en ligne et 16% de la population ne s'en sent pas capable¹. Cela pose de réels défis sociaux, culturels et économiques.

Pourtant il existe près de 8 000 acteurs de la médiation numérique en France qui proposent des services destinés à accompagner les citoyens dans les usages du numérique. Le problème est que cette offre reste largement méconnue du grand public.

#APTIC fait le lien entre cette offre existante et la demande des citoyens.

#APTIC, UN OUTIL SIMPLE D'UTILISATION AU SERVICE DE TOUS

Financés et distribués par des commanditaires (acteurs publics ou privés), les « chèques culture numérique » peuvent être utilisés par les bénéficiaires pour payer totalement ou partiellement un service de médiation numérique assuré par un professionnel qualifié dans un lieu proche de chez eux.

Par exemple, une personne inscrite à Pôle Emploi doit effectuer un certain nombre de démarches en ligne, dont poster son CV. Si cette personne est en incapacité de le faire car elle ne dispose pas des compétences pour, elle pourra se voir remettre par Pôle Emploi ou un autre acteur public, voire privé, un chèque #APTIC. Il sera accompagné d'une liste de lieux proches de chez elle où elle pourra l'utiliser pour payer un atelier CV.

LAURÉAT 2017 DE LA FRANCE S'ENGAGE : UNE PROMESSE DE DÉVELOPPEMENT NATIONAL

L'intérêt du dispositif #APTIC est qu'il présente des atouts pour l'ensemble des parties prenantes :

- les commanditaires, financeurs (collectivités, établissements publics, entreprises...) en termes de visibilité et d'efficacité de leur action auprès de leurs usagers et d'implication dans les politiques publiques de la transition numérique,
- les bénéficiaires, qui profitent d'un accompagnement dans les usages du numérique,
- les acteurs de la médiation numérique, dont l'offre de service est mieux identifiée et qui hybrident leur modèle économique.

Initié et développé par Médias-Cité, coopérative d'intérêt collectif et pôle référent de la médiation numérique en Nouvelle-Aquitaine, #APTIC a reçu un prix de la Fondation AFNIC pour la solidarité numérique, l'appui de l'Agence du Numérique et le soutien de la région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du programme Prototypes Numériques. Le projet a été expérimenté dans un premier temps sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine.

Grâce à *La France s'engage*, #APTIC va pouvoir être déployé sur l'ensemble du territoire national avec des lieux de médiation numérique répartis tant en zone urbaine, péri-urbaine ou rurale (Tiers Lieux, Espaces Publics Numériques, médiathèques, Fablab...). Tous les lieux éligibles #APTIC seront progressivement répertoriés sur la plateforme en ligne aptic.fr.

LE LABEL LA FRANCE S'ENGAGE

Initié par le Président de la République François HOLLANDE et porté par le Ministre Patrick KANNER, le label *La France s'engage* donne accès pour les lauréats à un soutien financier, à des partenaires, à des acteurs publics, à un accompagnement pour recruter, élargir leur réseau et gagner en visibilité.

Depuis 2014, plus de 3600 candidatures ont été reçues, parmi lesquelles 93 lauréats ont bénéficié d'une aide financière de plus de 38 millions d'euros. Le label est décerné deux fois par an à 15 lauréats, sélectionnés par les ministères, les parrains, le Président de la République et le vote des internautes. Quatre critères de sélection sont fixés lors de l'appel à projets : leur utilité sociale, leur caractère innovant, leur potentiel de duplication ou de changement d'échelle et l'évaluation rigoureuse de leurs résultats.

ZOOM SUR LE FORUM 2017

Ce forum, gratuit et ouvert à tous, est dédié à toutes les formes d'engagement, citoyen, solidaire, civique, entrepreneurial, social, sportif ou associatif. Il se tiendra le week-end du 14 et 15 janvier 2017 au Carreau du Temple (Paris 3ème). Les 93 lauréats et 53 finalistes de toutes les sessions de *La France s'engage*, des parrains, marraines (Najat Vallaud-Belkacem, Catherine Ferrant, Martin Hirsch, François Soulage, Frédérique Bedos, François Taddei, Nadia Bellaoui, Lucie Montchovi, Yannick Blanc) ainsi que de nombreuses personnalités venues partager leurs engagements seront présents.

Médias-Cité tiendra un stand pour présenter plus en détails le projet #APTIC.

1 - Baromètre du Numérique 2016 publié par le Conseil Général de l'Economie, l'ARCEP et l'Agence du Numérique



ILS SONT AVEC, DANS, AUTOUR, AU CŒUR DU PROJET #APTIC...



CONTACT PRESSE



Samuel Attia – Marie Pailhes-Dauphin – Equipe #APTIC
Samuel.attia@otempora.com / marie.pdauphin@otempora.com
Tél : 05 56 81 01 11 – Tél : 06 63 92 63 50